

POURSUITE DE LA SCOLARITÉ À L'ÉCOLE PRIMAIRE CALENDRIER 2016

		DATES LIMITES et DOCUMENTS	
		CM2	ELEMENTAIRE (hors CM2)
Notification écrite de la décision du conseil des maîtres	ECOLE ⇒ FAMILLE	01/04/2016 Annexe 2	13/05/2016 Annexe 3
Décision écrite des parents	FAMILLE ⇒ ECOLE	21/04/2016 Annexe 2	27/05/2016 Annexe 3
Transmission du refus des parents et du dossier de l'élève	ECOLE ⇒ IEN	29/04/2016 Annexe 2 Annexe 3 + dossier élève (avis de synthèse du conseil des maîtres, livret de compétences, PPRE, traces écrites) + courrier de motivation des parents ou du responsable légal	
	IEN ⇒ DSDEN	03/05/2016 Annexe 2 (avec avis IEN) + dossier élève (avis de synthèse du conseil des ma	03/06/2016 Annexe 3 (avec avis IEN)
Appel téléphonique des parents pour prendre rendez-vous s'ils souhaitent être entendus par la commission	FAMILLE ⇒ ECOLE	03/05/2016 9h-12h / 14h-15h30 04/05/2016 14h-18h	06/06/2016 9h-12h / 14h-15h30 07/06/2016 9h-12h / 14h-15h30
Commission départementale à la DSDEN		10/05/2016 à 8h30 (et 11/05/2016 à 8h30 si nécessaire)	09/06/2016 à 8h30 (et 10/06/2016 à 13h30 si nécessaire)
Notification de la décision de la commission	IENA ⇒ FAMILLE IENA ⇒ IEN ⇒ ECOLE	A l'issue de la Commission	